

TENEUR EN ARGILE

L'argile est un élément essentiel pour la fertilité du sol. Elle permet la rétention par le sol de nombreux nutriments indispensables à l'alimentation des végétaux. En effet, en association avec la matière organique, elle forme le complexe argilo-humique qui constitue le réservoir du sol en éléments fertilisants.

La teneur mais aussi la nature des argiles d'un sol, influencent sa capacité d'échange en cations (ou CEC), c'est-à-dire, la mise à disposition des nutriments pour la plante. Cette association argile-matières-organiques joue aussi un rôle important sur la structure du sol. L'agriculteur a très peu d'influence sur le taux d'argile. Son action sur le complexe argilo-humique se limitera donc aux apports de matières organiques. Sur la structure la conduite de l'itinéraire technique reste déterminante.

Dans le département du Puy-de-Dôme, compte tenu de l'origine des sols, la teneur en argile est extrêmement variable. Les teneurs en argile les plus élevées (> 28 %) apparaissent dans les Limagnes agricole, viticole et du Lembron. Précisons toutefois qu'en bordure d'Allier, on note l'influence des alluvions sableuses qui font chuter la teneur en argile.

De part et d'autre des Limagnes, on distingue des sols à dominante sableuse sur sols granitiques ou volcaniques.

- à l'ouest : les Combrailles (Nord-ouest) à caractère granitique où la teneur en argile apparaît faible, les Dômes l'Artense et le Cezallier-Sancy (Sud-ouest) d'origine volcanique avec des teneurs en argile un peu plus élevées.

- à l'est : les secteurs granitiques (Livradois-Forez) à teneur en argile faible, les alluvions de la plaine de la Dore parfois caractérisées par des teneurs en argile très faibles.

